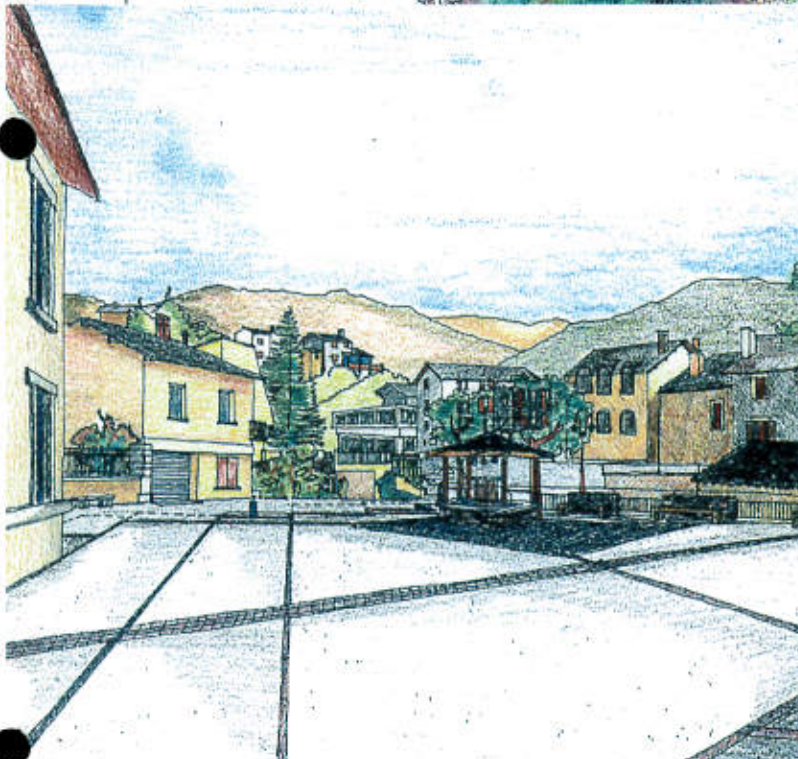




REGARD SUR SAILLAGOUSE

N° 6 - JANVIER 97 -



Aménagement prévu sur la place Sainte-Eugénie

EDITO...



1996 vient de s'achever, le nouveau cru 1997 est arrivé!

Je suis heureux, tout d'abord, au nom de l'équipe municipale, de l'ensemble de nos collaborateurs, en mon nom personnel, de vous présenter les vœux de santé, bonheur et réussite pour 1997, à tous ainsi qu'à vos proches.

L'année écoulée n'a pas été très facile dans une conjoncture économique morose, une inquiétude grandissante pour nos secteurs économiques essentiels, créateur d'emploi.

Malgré tout cela, sans augmentation des taux d'imposition communaux, grâce à une gestion rigoureuse, à la détermination de votre équipe municipale, nous avons pu :

- intervenir dans l'amélioration du cadre de vie,
- préparer les projets et réaliser les premiers engagements,

- favoriser l'emploi.

1997 sera une année de concrétisation avec entre autre :

- le lancement du lotissement communal dès Janvier 1997 (16 parcelles),
- la réalisation de 12 logements permanents par l'Office Départemental d'H.L.M.,
- la mise en oeuvre des aménagements de la place de l'Eglise et ses abords
- l'édition d'un nouveau document de promotion touristique
- le lancement de la communauté de communes "Pyrénées-Cerdagne"

- la volonté de relance de l'Espace de Développement Economique Cerdan dans le cadre de l'intercommunalité.

Autant de réalisations qui doivent permettre à notre commerce, à notre artisanat de trouver une nouvelle bouffée d'oxygène et de conforter les orientations proposées par notre équipe.

C'est bien clair, à Saillagouse, 1997, sera une année charnière, qui demandera beaucoup de disponibilité des élus, de la participation de toutes les bonnes volontés (loin des polémiques stériles), d'implication de tous nos collaborateurs.

Pour cela, il faut continuer à développer le dialogue avec tous, et faire de chaque opportunité un événement de communication (bien trop détaillant encore), que toutes les énergies se regroupent pour favoriser l'éclosion de nos objectifs de développement, de solidarité, de dynamisme de notre tissu économique.

Animer notre village, le rendre plus accueillant encore, valoriser notre potentiel touristique, tirer parti de nos atouts, en bref jouer notre rôle de chef lieu de canton, coeur de la Cerdagne.

Que 1997 soit aussi une année de compréhension, de respect des autres, d'action et d'enthousiasme. C'est à ce prix que nous réussirons avec vous et pour vous, le présent et l'avenir de SAILLAGOUSE, de la Cerdagne.

*Bon an 1997 à tous
Bonne année 1997 à tous*

Maire - Conseiller Général

Georges ARMENGOL,

INFORMATIONS COMMUNALES

Félicitations :

M^{me} VISA de Rô a été primée au Concours des Maisons Fleuries pour la décoration de son jardin. BRAVO. Nouveau concours en 1997, alors tous à vos plantations !!!

Visite de M. MARAGALL dans notre commune :

Durant ces fêtes de Noël, grâce à une indiscretion de l'Indépendant, nous avons appris la venue à Saillagouse de Monsieur le Maire de Barcelone en vacances en Cerdagne. Puisse une autre fois, être l'occasion d'une réception amicale et de la signature du Livre d'Or, ... à condition que l'information circule "confidentiellement" via la Mairie! Ce sont souvent les opportunités avec... un peu de complicité, beaucoup d'amitié... qui font l'évènement!

Visite du Perpignan Football Club :

En séjour de remise en forme à Matemale, le P.F.C., cher au Président J. Laffond, a demandé l'utilisation des installations de la salle François Ester, en raison de l'excellent enneigement de nos terrains. Une occasion de démontrer la complémentarité de cette structure de 1400 m² et ses possibilités d'utilisation dès les aménagements terminés. Le P.F.C. s'est promis de revenir, souhaitons à l'équipe fanion de notre département, un excellent parcours au championnat de Division II, et de nous revenir au plus vite... Cela pourrait être l'occasion pour nos professionnels, avec le Syndicat d'Initiative, et tous les partenaires intéressés, de mettre en place des séjours... sportifs de qualité.

Champion :

Notre jeune Saillagousain, Greg Bombardo, champion de France de cyclocross junior Ufolep, pour la 2^{ème} année consécutive espoir en FFC et coureur du Braquet Club, vient d'être honoré par le Conseil Général qui lui a octroyé une bourse d'athlète de haut niveau, reconnaissant ainsi ses qualités. Nous lui souhaitons pour 1997, beaucoup de courage et de réussite.

Bienvenue :

C'est avec plaisir que nous accueillons dans notre village le père Carles venu du Diocèse d'Albi. Nous lui souhaitons une bonne adaptation à notre village. Nous avons pu apprécier d'ores et déjà sa gentillesse et son contact humain.

Ecole de Musique :

Une école de musique Cantonale va être créée par la Charte intercommunale de Cerdagne, en Février 1997. Afin d'en faciliter l'accès aux élèves, les cours auront lieu sur des sites différents en haute et basse Cerdagne.

Eventuellement, selon la demande exprimée des sites supplémentaires seront proposés sur le Canton.

Ateliers musicaux:

- Piano - Flûte - Guitare - Saxophone - Violon - Accordéon - Batterie - Percution

Tarifs trimestriels:

- Enfant (- 18 ans) 700 F
- 2 et 3^{ème} enfant 500F
- 4^{ème} enfant gratuit
- Adulte 800F

Nos remerciements

Grâce au dévouement d'une équipe de bénévoles, les axes principaux de notre village ont été décorés de beaux paquets cadeaux. Nous tenons à remercier vivement toutes ces personnes pour leur dynamisme, les personnes qui en ont eu l'idée et le Conseil Municipal pour nous avoir fourni le papier cadeau. A l'année prochaine!!!



INFORMATIONS COMMUNALES (suite)

Le Noël de nos enfants :

Malgré le froid et l'abondance de la neige, le père Noël à tenu sa promesse de l'an dernier, il était au rendez-vous des petits et grands, son hélicoptère est venu atterrir sur le stade avec la plus grande joie de tous. Le goûter offert par la Mairie à clôturé cette journée.



Trottoir verglacé :

Q : Les propriétaires riverains sont-ils tenus d'enlever la neige devant chez eux ou cette obligation incombe t-elle à la Mairie?

R : *Le Code des Communes autorise le Maire à prendre un arrêté obligeant les riverains à enlever la neige devant leur pas de porte. Il peut même sanctionner par une contravention ceux qui n'auront pas rempli cette obligation.*

Q : Un riverain peut-il être déclaré responsable d'une chute sur le trottoir ?

R : *En effet, si un piéton se blesse en glissant sur un trottoir gelé devant un immeuble ou la devanture d'un magasin, le propriétaire de l'habitation ou le commerçant peut être tenu d'indemniser la victime (Article 1384 du Code Civil). Cette responsabilité incombe au riverain qu'il soit propriétaire ou locataire des lieux.*

Adieu Monsieur Norbert FARRERO

Le 5 novembre 1996, disparaissait une figure emblématique de notre communauté saillagou-saine, à l'âge de 58 ans. Arrivé en Cerdagne en 1957 à l'âge de 19 ans, sa volonté, ses compétences, l'amènèrent très vite à s'investir sur

Saillagouse avec son épouse Marie-Thérèse. Commercial hors pair, travailleur, dévoué, le créateur de "Marinette" sut donner un élan extraordinaire à son entreprise et développer en permanence son patrimoine entrepreneurial. Saillagouse a perdu un ami dévoué, toujours prêt à rendre service. Merci pour tout, Monsieur FARRERO.

Démarcheurs

Dernièrement, dans la commune, des équipes de "démarcheurs" proposant des produits alimentaires vous ont peut-être visité.

Le Maire rappelle que toute personne qui propose la vente à domicile par démarchage doit pouvoir présenter une autorisation signée du Maire.

A ce jour, aucune autorisation n'a été demandée ni donnée.

Si certaines personnes ont été importunées à l'occasion de ces visites, nous leur demandons de se faire connaître en téléphonant à la Mairie ou directement à la gendarmerie de Saillagouse.

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Parc Naturel Régional :

Suite à la décision du Conseil Régional de mettre à l'étude sur la Cerdagne-Capcir-Conflent, un Parc Naturel Régional, le Conseil Municipal a décidé de participer à cette phase d'étude afin de faire valoir ses préoccupations

et celles de ses habitants, de définir des statuts cohérents pour la Cerdagne et son développement. Messieurs Rannou et Pesqué ont été élus pour participer à cette démarche. Cette décision ne préjuge en rien de la décision d'adhérer ou non à la procédure de Parc Naturel Régional.

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

PROJET DE LOGEMENTS PERMANENTS par l'Office Départemental des H.L.M.

Le permis de construire est déposé, les logements devraient être terminés pour janvier 1998.



Rue de la Prade :

Il a été décidé devant le danger que procure la sortie de la rue de la Prade, d'expérimenter un sens interdit. A SUIVRE...

Taxe de Séjour :

Le Conseil Municipal, au travers de la commission "TOURISME" étudie la mise en place d'une Taxe de séjour qui est déjà instituée dans la plupart des communes de notre canton. Cette taxe, comme son nom l'indique, s'applique aux personnes séjournant dans les hôtels, les villages de vacances, les terrains de camping, les appartements meublés, c'est à dire aux personnes qui ne sont pas domiciliées dans la commune et qui n'y possèdent pas une résidence à raison de laquelle elles sont passible de la Taxe d'habitation. Son produit sera entièrement consacré à la promotion touristique. Prochainement, les personnes concernées par cette Taxe de séjour seront invitées à une réunion d'information et de concertation mais d'ores et déjà le Conseil Municipal a émis le vœux d'appliquer le tarif minimum légal.

Décharge de gravats et terre de MIRABEAU

Par délibération du Conseil Municipal, il avait été autorisé de déverser sur le lieu dit "MIRABEAU" après autorisation écrite de la Mairie, la terre et les gravats exclusivement. L'arrêté pris et affiché n'étant pas respecté par de nombreux contrevenants faisant preuve de peu de civisme nous sommes donc contraint de fermer ce site,

et d'installer une barrière dès le début du chemin de Mont-Louis.

Communauté de Communes :

Par délibération du 18 décembre 1996, le Conseil Municipal de Saillagouse a décidé d'adhérer à la communauté de communes "Pyrénées-Cerdagne", comprenant 8 communes fondatrices : Enveitg - Err - Estavar - Eyne - Plau-de-Cerdagne - Porté-Puymorens - Saillagouse et Ur et élu ses délégués titulaires : Georges Armengol - Jean-Claude Calvet - Victor Rougé et suppléants Isabelle Alverni - Marie Gourc - Serge Rannou.

Cette structure qui a son siège au chef lieu de Canton est favorable à toute nouvelle demande d'adhésion, elle a pour compétence entre autre. l'aménagement d'espace; le développement économique; la réalisation d'équipements sportifs, touristique ou patrimoniaux; la coopération transfrontalière composée, de 3 membres pour les communes de plus de 500 habitants et de 2 membres pour celles inférieures à 500 habitants, le Conseil de la Communauté a choisi la Taxe professionnelle d'Agglomération (taux unique) ce qui lui permet de se voir attribué par l'état une D.G.F. plus importante (près de un million de francs), et a élu le 15 janvier 1997, le bureau de la communauté, son Président Fondateur, les premières commissions de travail dont voici les éléments :

Président : Georges Armengol; Vice-Présidents: Jean Ribot (Porté-Puymorens), Abel Baque (Enveitg), Christian Ginestet (Ur), Isidore Peipoch (Palau-de-Cerdagne), Raymond Pouget (Err), Joseph Imbern (Estavar), Alain Bousquet (Eyne).

Secrétaire : Calvet Jean-Claude

● Commission "Statuts et règlement intérieur"

M. Martos (Enveitg), M. Ponsaillé (Err), M. Botet (Estavar), M. Carcassonne (Eyne), M. Peipoch (Palau-de-Cerdagne), M. Recouderc (Porté-Puymorens), M. Rougé (Saillagouse), M. Ginestet (Ur). Responsable de la commission : M. Alain Ponsaillé.

● Commission "Orientation et Programmation"

M. Sage (Enveitg), M. Pouget (Err), M. Botet (Estavar), M. Bousquet (Eyne), M. Peipoch (Palau-de-Cerdagne), M. Ribot (Porté-Puymorens), M. Rougé (Saillagouse), M. Ginestet (Ur). Responsable de la commission : M. Isidore Peipoch.

● Commission "Finances"

M. Martos (Enveitg), M. Ponsaillé (Err), M. Imbern (Estavar), M. Carcassonne (Eyne), M. Maurell (Palau-de-Cerdagne), M. Recouderc (Porté-Puymorens), M. Calvet (Saillagouse), M. Claus (Ur). Responsable de la commission : M. Joseph Imbern.

La mise en place de cette intercommunalité répond à plusieurs enjeux économiques dont le principal sera de favoriser ensemble l'accueil d'entreprises, donc agir sur la création d'emplois et conforter le tourisme.

L'aide publique au travers de la D.D.R. (Dotation de Développement Rural) et de D.G.E. (Dotation Globale d'Équipement), qui s'ajouteront aux aides classiques (P.D.R., F.N.A.D.T....) doivent permettre un meilleur financement des projets intercommunaux ou communaux.

FLASH

DERNIERE MINUTE

15 Février 21h :

Spectacle de chansons

Nougaro à Capella

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Carte Nationale d'Identité

Qu'il s'agisse d'un renouvellement ou d'une première demande, vous devez fournir :

- 1 extrait d'acte de naissance (à demander à la mairie de votre lieu de naissance) de moins de trois mois,
- 2 photos d'identité,
- 1 timbre fiscal à 150 Frs,
- le formulaire (à retirer en mairie) dûment rempli en lettres majuscules, à l'encre noire,
- 1 justificatif de domicile (éventuellement, jugement de divorce).

Pour les personnes nées à l'étranger :

Fournir en plus un justificatif de la nationalité française (décret de naturalisation, certificat de nationalité française...).

Pour les enfants mineurs :

Les mêmes pièces que ci-dessus et

- remplir sur le formulaire, l'autorisation du représentant légal.

Dans tous les cas, le demandeur doit venir en personne au secrétariat de la mairie pour la prise d'empreinte digitale.

Passeport :

- Formulaire (à retirer en mairie),
- 1 timbre fiscal de 350 francs,
- 2 photos d'identité,
- 1 copie de la carte nationale d'identité (ou le cas échéant, un extrait d'acte de naissance).
- 1 fiche individuelle d'état civil (pour renouvellement, joindre le passeport périmé).

Pour inscription d'un enfant sur le passeport :

- 2 photos de l'enfant,
- 1 photocopie du livret de famille (éventuellement, jugement de divorce).

Permanences

Mairie de Saillagouse :

ASSISTANTE SOCIALE

- 2ème et 4ème mardi de chaque mois de 9h à 12h.

CONTROLEUR DES IMPOTS

- En règle générale, 1er vendredi de chaque mois de 14h30 à 16h.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

- 1 mardi par mois (date affichée en mairie 15 jours avant) de 14h30 à 17h.

Comité Départemental d'Habitat et de Tourisme Rural

- 1 vendredi par mois (date affichée en mairie 15 jours avant) de 15h30 à 16h30

Médecine du Travail (sur convocation)

Assistante Sociale R.M.I. (sur convocation)

NOTRE COMMERCE

CAMPING LE SÈGRE

Q : MADAME DEGUELDRE depuis combien de temps êtes vous installé à Saillagouse ?

R : Cela fait 8 ans que nous avons quitté la Belgique pour nous installer au Camping Le Sègre.

Q : Vous êtes vous facilement adapté à cette nouvelle vie ?

R : Ce changement n'a pas été facile ni pour notre fils qui a vu sa scolarité modifiée, ni pour nous, car nos professions n'avaient rien à voir avec le tourisme. Le principal était de s'adapter et nous y sommes arrivés, il faut dire qu'il faudrait être difficile pour ne pas avoir envie de rester dans une si belle région. Mais à force de travail et de persévérance, nous pensons avoir réussi à obtenir la confiance de chacun et grâce à cela leur soutien.



Q : Parlez nous de votre camping ?

R : Notre camping est ouvert toute l'année. Nous avons la chance d'avoir de magnifiques montagnes qui nous entourent, donc d'avoir une clientèle diversifiée : l'été les randonneurs et l'hiver les skieurs. En dépit de la possibilité de passer le camping en 3 étoiles, étant donné la conjoncture actuelle, nous avons préféré maintenir la catégorie 2 étoiles. Mais le confort des campeurs est toujours notre principale priorité : une salle aménagée avec cheminée, baby-foot, télévision, les sanitaires chauffés l'hiver, l'eau chaude à volonté toute l'année, une machine à laver le linge, l'acquisition de friteuses professionnelles, car nos "frites Belges" sont de plus en plus appréciées.

Q : Quels aménagements et innovation avez-vous apporté depuis votre installation ?

R : Cette année, le camping a innové dans deux domaines totalement différents :

- SAILLAGOUSE BRONZAGE : l'ouverture d'un solarium (tunnel de bronzage professionnel, normes Européennes), destiné non seulement à nos campeurs mais à tous les amoureux du bronzage.

- SAILLAGOUSE TROPHEES : vente de coupes, médailles, trophées, direct d'usine, pour toutes activités.

Chaque année nous essayons d'apporter un petit plus au camping, mais aussi à SAILLAGOUSE car ce que nous offrons c'est pour tous. Nous photographions tous les événements qui se passent au camping ou au village, nos photos sont exposées dans une salle.

Grâce à tout cela nous avons des campeurs qui ont envie de s'installer à l'année dans notre camping. L'hiver s'installe à peine mais nous pensons déjà à l'été!!! Eh oui, nous semons les graines qui deviendront pour 2000 d'entre-elles (environ), le plaisir des yeux des premiers vacanciers d'été...

Q : Nous vous remercions de nous avoir accordé un peu de votre temps.

COMITE D'ANIMATION

Cette année, c'est sous la protection du génie de la lampe d'ALADIN et le moulin d'Alphonse DAUDET que sera placé Le CARNAVAL de SAILLAGOUSE. En effet, les organisateurs de ce désormais célèbre évènement ont choisi comme thème : "Les Mille et une nuit" et "Les lettres de mon moulin" ! ... Les responsables du comité d'animation remercient les Saillagousains et Saillagousaines qui se joignent à eux afin de préparer, parfaire toutes ces mises en place pour que le Carnaval 1997 soit une réussite. Si vous voulez y participer appeler au 04.68.04.72.89. La commune d'ERR se joint à nous, cette année et met en place un char représentant la montagne du PUIGMAL. Bravo et merci pour eux... Cette participation va apporter une légère modification sur la mise en place de la Cavalcade mais faisons confiance à ce groupe qui a donc d'ores et déjà annoncé les dates de ces manifestations : le samedi 22 à partir de 21h Bal masqué et le dimanche 23 Cavalcade dans la localité de ERR et SAILLAGOUSE suivi d'un goûter et d'un bal pour enfants, de plus amples renseignements vous seront donnés ultérieurement.

SYNDICAT D'INITIATIVE

Suite à une note émanant du Syndicat Intercommunal CER-DAGNE-PUIGMAL, nous informons tous les loueurs, les hôteliers et hôteliers de plein air, qu'ils peuvent faire bénéficier leurs clients de tarifs préférentiels à la station CER-DAGNE-PUIGMAL 2600. En fournissant une attestation à vos clients ces derniers paieront le forfait journée 95F au lieu de 105F et 495F les 6 jours au lieu de 540F.

Pour tous renseignements téléphoner au Syndicat d'Initiative au 04 68 04 72 89.

SYNDICAT DU PUIGMAL

Tarifs préférentiels 1996/97 pour les résidents permanents et secondaires.

| | |
|---|---------|
| - Tarif saison adulte : | 500F |
| - Tarif saison enfant/étudiant/militaires | 250F |
| - Enfant de - de 6 ans | Gratuit |
| - Journée | 95F |

Pour bénéficier de ces tarifs fournir :

- 1 certificat de résidence,
- 1 photo,
- 1 chèque.

CENTRE DE SECOURS

1996 restera longtemps pour les pompiers du centre, un mauvais souvenir, car il venait de perdre brutalement un des siens, le Lieutenant JUYOUX, Alain pour ses amis.

Alain était par sa droiture et son honnêteté, le cerveau du centre et l'adjoint parfait au chef de corps le Lieutenant SANNA.

Aussi ses camarades du centre, du département et de Belgique, lui rendirent un émouvant hommage.

1996 avec de nombreuses interventions (164) feux, transports de blessés, malade sur la voie publique, secours d'animaux et destruction de guêpes.

Evènement intérieur au centre avec le départ du Capitaine Médecin Calvet Georges, les départs du Lieutenant Cazals Roger et du sapeur Bombardo Noël.

Autre évènement, avec l'arrivée d'un infirmier Pesqueira Frédéric, du sapeur Cunill Caroline et du sapeur Deguelde David. Il ne faut pas oublier les différents stages suivis avec beaucoup d'intérêts, afin d'être plus performants. Le chef du centre, demande à la population de ne pas hésiter à faire le "18" mais d'être très précis dans les renseignements.

Le centre au grand complet vous renouvelle ses bons vœux et vous remercie pour le chaleureux accueil, lors du passage des calendriers 1997.

ARRIVEE

C'est avec plaisir que nous accueillons Monsieur VAILLS Bernard dans notre brigade des douanes, en qualité d'ACP II. Nous lui souhaitons bienvenue ainsi qu'à sa famille.

BON ANNIVERSAIRE "LES GALOPINS"

Ils s'appelaient : Agathe, Marion,...., ils étaient heureux en novembre 86, d'annoncer la naissance de la Crèche Parentale Halte-Garderie "Les Galopins", tandis que les parents étaient affairés aux derniers préparatifs d'ouverture de la structure, ce trouvant sur la place de l'église.

Voici déjà 10 ans ! Elle a bien grandi depuis, grâce à la détermination des parents, à la compétence de l'ensemble du personnel, à l'aide des communes du SIVOM, de la CAF, de Madame GAURENNE (Assistante Sociale) et de bien d'autres encore...

C'est sans complexe, qu'elle s'est installée à l'ancienne "Maison Rigole", à côté de la poste en 1994, où elle peut recevoir jusqu'à 14 enfants de moins de 6 ans, dans des locaux spacieux, composés d'espaces récréatifs, et de repos, avec un jardin ombragé, aménagé avec beaucoup d'imagination par l'équipe de bénévoles et le personnel. La qualité de l'accueil, la compétence des responsables ont au cours des années gagné la confiance des parents, qui se sont retrouvés avec les élus des communes, (SIVOM), le Conseiller Général, Maire de Saillagouse, les responsables des autres crèches, pour fêter cet évènement autour d'un excellent apéritif.



NOS ASSOCIATIONS

L'UNRPA

Le club de l'UNRPA de SAILLAGOUSE est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 1997. Nous vous rappelons que le club est ouvert à tous sans condition ni limite d'âge. Le Dimanche 22 Décembre a eu lieu notre repas de fin d'année, au restaurant PLANES, repas au cours duquel nous avons fêté quatre anniversaires, tout cela dans la bonne humeur. Nous remercions d'ailleurs M. PLANES, son épouse, sa famille ainsi que son personnel, pour le repas délicieux et pour leur accueil chaleureux. Les lotos ont toujours lieu tous les 15 jours. Venez nombreux, vous joindre à nous, vous serez accueillis cordialement.

Bonne Année à tous.

L'AICC, QU'ES AKO?

C'est le 1er mai 1996 qu'a lieu la naissance à Angoustrine de l'AICC, Association Intersyndicale Cerdagne Capcir. Cette association de type 1901 regroupe toutes les personnes, syndiquée ou non syndiquée, animée par la volonté d'améliorer la vie dans notre région par la défense des intérêts des salariés des secteurs public ou privé et des personnes en emploi précaire, des retraités, des chômeurs. En complément des organisations syndicales et dans la droite ligne du mouvement social de décembre 1995, elle se veut un outil d'échange, de réflexion et d'action afin de faire progresser en Cerdagne-Capcir les revendications de la population concernant toutes les questions d'emploi, de développer des services publics, d'environnement, d'évolution économique de la région. Elle adopte une démarche ouverte et unitaire en recherchant tous les contacts possibles avec des individus ou des organisations (partis, syndicats, associations...) qui ont des objectifs voisins. Après ses actions de 1995 (organisation d'une soirée de solidarité avec les grévistes de décembre 1995 à Osséja, organisation d'une journée d'action le 17 octobre 1996 à Saillagouse), l'AICC s'emploie à concrétiser dans les semaines ou mois qui viennent l'organisation de soirées - débats (une première sur l'offre de santé en Cerdagne, une autre sur les nouveaux défis de l'Ecole), et la rédaction d'un livre blanc sur l'emploi en Cerdagne-Capcir. On peut joindre l'AICC à son siège social : Comité d'établissement du Centre de Villeneuve-les-Escalades, 66760, Angoustrine - Villeneuve-les-Escalades.

A.D.M.R. CANTON DE SAILLAGOUSE :

Vous êtes retraité ou sans activité professionnelle. Vous souhaitez de mettre au service des autres votre compétence et quelques heures de votre temps. Vous serez les bienvenus dans notre Association A.D.M.R. Présente dans près de 24 000 communes en milieu rural, mais aussi en zone péri-urbaine, l'A.D.M.R. est aujourd'hui le N°1 français des réseaux de proximité avec :

- 2 700 associations locales,
- 80 fédérations départementales,
- 100 000 bénévoles,
- 38 000 professionnels de l'aide à domicile.

L' A.D.M.R. intervient chaque jour dans 250 000 foyers en FRANCE.

Notre association représente pour sa part :

- un budget de 1 253 601,85 Frs pour l'année 1995,
- 20 salariées, 6 bénévoles,
- 18 934 heures d'intervention dans les familles de Cerdagne.

Afin d'améliorer et de compléter les services de maintien à domicile déjà existants, un service de portage de repas a été mis en place depuis le 30 septembre 1996.

Pour 42 Frs par repas il vous est proposé :

- une soupe, une entrée froide, un plat de résistance, un fromage, un dessert.

Les livraisons s'effectuent le lundi, mercredi, vendredi, et samedi matin. Les commandes doivent être passées au plus tard 2 jours avant les jours de livraison.

Pour plus de renseignements téléphoner au 04.68.04.65.27 du lundi au vendredi de 14h à 18h.

CINEMA :

L'association du Cinéma vous propose, à partir du mois de février 2 séances par semaine : le mercredi et le vendredi afin de pouvoir vous offrir un plus grand choix de films et vous permettre de venir plus nombreux.

05/02/97 à 21h : UN AIR DE FAMILLE - Comédie de Cédric Klapisch

07/02/97 à 21h : L'ILE DU DOCTEUR MOREAU - Film de John Frankenheimer

12/02/97 à 21h : LE CLUB DES EX - Comédie de Hugh Wilson

14/02/97 à 21h : MISSION IMPOSSIBLE - Film de Brian de Palma

Noël chez les tous petits

Le Père Noël, fidèle au rendez-vous, a su retrouver le chemin de la crèche halte garderie. Tous nos petits "GALOPINS" étaient au rendez-vous pour recevoir leurs cadeaux. Après les émotions, le réconfort, en effet, un succulent goûter préparé toujours avec beaucoup d'amour, par le personnel et les parents a clôturer cet après-midi, rempli de bonne humeur. La crèche halte garderie, reçoit vos enfants du lundi au vendredi de 7h45 à 18h. Pour plus de renseignements vous pouvez téléphoner au 04.68.04.01.14.



L'A.S.E.S.E.

Depuis le 3 juin 1996, date de sa création, l'Association Sauvegarde de l'Eglise Sainte-Eugénie "Saillagouse Village" n'a recueilli que l'adhésion de 73 membres actifs.

Compte tenu de l'importance de la tâche qui lui incombe, le total des recettes à ce jour, soit 18.548 francs, ne permet malheureusement pas à l'heure actuelle la réalisation d'une phase importante, à savoir la restauration de la toile "LES AMES DU PURGATOIRE", oeuvre classée.

Dans un premier temps, grâce aux fonds actuellement recueillis l'association financera le traitement de mycose dite "salsonite" champignon de l'humidité afin de protéger cette toile en attendant sa restauration définitive.

Dans la deuxième tranche du programme communal, les dossiers de subvention sont en cours pour les murs Sud et Ouest, sortie de secours, électricité et chapelle.

Un tronc a été placé sur le pilier entre les deux chapelles de gauche à l'intention des généreux donateurs.



Retable récemment restauré

CARNET COMMUNAL

DECES :

- FARRERO Norbert, le 5 novembre 1996
- DUC Suzanne, le 13 janvier 1997

NAISSANCES :

- PALAU Emmanuel, le 05 novembre 1996
- SANCHEZ Andy, le 10 novembre 1996
- NEDJAR-CALVET Sarah, le 31 décembre 1996

MARIAGE :

- LAFOSSE Raymond et VOLYNSKY Marina, le 28 décembre 1996